

Rapport de la commission consultative concernant le projet de nouveaux statuts du SDIS

Composition de la commission

Christian Richard
Didier Gattlen
Pierre-Alain Beck

Rapport

La commission susmentionnée s'est réunie le 8 novembre 2021 dans la salle des commissions de l'Hôtel de Ville en présence de Monsieur Richard Emmenegger, syndic et de Monsieur Jean-François Milliet, municipal.

La commission a consulté les statuts du SDIS et a été heureuse de constater que le montant prévu au départ de 15 millions de francs a été ramené à 10 millions afin de diminuer l'impact sur les plafonds d'investissement des communes.

La commission a pu poser toutes les questions relatives au futur du SDIS. Toutes les réponses ont été données par Messieurs Emmenegger et Milliet à la satisfaction des membres de la commission.

La commission n'a pas d'autres remarques à formuler au sujet des statuts du SDIS et prie le conseil communal de Cudrefin d'accepter les statuts tels que présentés.

La commission remercie Monsieur Emmenegger, syndic et Monsieur Milliet, municipal, pour leurs explications et leur disponibilité.

Pour la commission consultative



Pierre-Alain Beck



Didier Gattlen



Christian Richard